# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 11 février 2016 1.1

## ADMINISTRATION GENERALE

APPROBATION DES DECISIONS MUNICIPALES

PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LA CONVOCATION A LA SEANCE

DU 14 JANVIER 2016, EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22

DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu'il lui a accordé une délégation de pouvoirs en vertu de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement, à Martine SCHMÜCK, première adjointe. Depuis la convocation à la séance du 14 janvier 2016, les décisions municipales suivantes ont été prises :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 2016.02 | Entretien et maintenance du parc de feux tricolores - Approbation du marché  *Passé avec la société CEGELEC pour des montants minimum et maximum annuels d'une vleur de 3 000 € à 20 000 € TTC* | 15 janvier 2016 |
| 2016.03 | Travaux de réhabilitation et d'extension de la salle du Grand Marais à Riorges - Approbation d'une mission de coordination sécurité et protection de la santé  *Confiée à la société APAVE de Saint-Etienne, pour un montant de 1 800 € HT* | 15 janvier 2016 |
| 2016.04 | Portes automatiques de l'hôtel de ville et du centre social de Riorges - Approbation d'un contrat d'entretien  *Passé avec la société DORMA Service+ de Créteil (94046) pour un montant annuel de 1 537,40 € HT pour les deux sites* | 18 janvier 2016 |
| 2016.05 | Maintenance sanitaires publics - Approbation d'un contrat passé avec la société SAGELEC  *De Ancenis (44154) pour un montant de 880,00 € HT par intervention (une fois par an) sur les deux sanitaires installés sur la commune* | 20 janvier 2016 |
| 2016.06 | Approbation d'une convention d'occupation à titre précaire, d'un logement dans un groupe scolaire, conclue avec SOS Amitié  *Logement F2 pour un an* | 26 janvier 2016 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 2016.07 | Travaux de réhabilitation et d'extension de la salle du Grand Marais à Riorges - Approbation des missions d'intervention du contrôle technique de construction  *Confiées à la société APAVE de Saint-Etienne, pour un montant de 3 430 € HT* | 26 janvier 2016 |
| 2016.08 | Implantation d'une antenne relais de radiotéléphonie sur l'hôtel de ville - Convention d'occupation du domaine public conclue avec la société FREE Mobile - Approbation d'un avenant  *Modification des emplacements dans le bâtiment de l'hôtel de ville* | 26 janvier 2016 |
| 2016.09 | Installations informatiques de l'hôtel de ville - Contrat de maintenance et d'assistance à l'utilisation des progiciels à conclure avec la société CIRIL – Approbation  *Conclu pour l'année 2016, renouvelable deux fois – Redevance annuelle : 11 637,72 € HT* | 26 janvier 2016 |
| 2016.10 | Mission d'étude et de diagnostic sur des bâtiments communaux mis à disposition des associations - Approbation du marché  *Passé avec la société OXYRIA de Fourneaux, pour un montant de 19 865 € HT* | 1 février 2016 |

Le conseil municipal donne acte au maire de ces décisions.